

Monsieur
Grégory Devaud
Président du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Réf. : MFP/15021604

Lausanne, le 1^{er} mars 2017

Détermination Jérôme Christen sur la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation - La Tour-de-Peilz, l'oubliée du développement des transports publics dans l'Est Vaudois (16_INT_483)

Monsieur le Président,

Par la présente, le Conseil d'Etat donne suite à la détermination Jérôme Christen mentionnée en titre, que le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat dans sa séance du 20 septembre 2016. Le texte de la détermination est le suivant :

« Le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'Etat entreprenne une démarche auprès des CFF en vue d'obtenir dès que possible l'ajout d'une rame au train RER3 (12322) de 8h01 ainsi que des mesures particulières pour mieux desservir La Tour-de-Peilz dès 2018 lorsque l'autoroute A9 sera en chantier dès 2018 ».

Le Conseil d'Etat remercie le Grand Conseil de son soutien dans le développement des transports publics dans le canton, et plus particulièrement celui du RER Vaud.

La flotte actuelle du RER Vaud, notamment composée de 23 rames FLIRT, avait été dimensionnée par les CFF et le canton de Vaud dans une démarche collaborative (mandat de planification) conduite entre 2010 et 2012, pour l'étape de développement Grandson (réalisée en décembre 2015) sur la base des chiffres de fréquentation de l'horaire 2012.

A l'heure de pointe du matin, toutes les rames Flirt sont engagées (aucune réserve) afin d'assurer un maximum de capacité sur les trains les plus chargés du RER Vaud. A l'horaire 2016, le train RER3 (12322) qui quittait La Tour-de-Peilz à 8h01 enregistrerait une charge moyenne d'environ 160 voyageurs au départ de cette ville (contre environ 140 l'année précédente). Ce train est assuré avec une rame Flirt circulant en simple traction (capacité : 160 places assises et 170 places debout). Rappelons qu'en trafic régional, il est admis que des clients voyagent debout pour un trajet d'une vingtaine de minutes.

Le renforcement de ce train se ferait automatiquement au détriment d'un autre train du RER Vaud actuellement davantage chargé que le RER 12322 quittant La Tour-de-Peilz à 8h01. La DGMR n'a donc pas retenu cette possibilité.

La prochaine étape de développement du RER Vaud, prévoyant la cadence à 15' au cœur du réseau est prévue pour entrer en service à l'horizon de décembre 2020. Cette étape nécessite d'agrandir le parc de matériel roulant du RER Vaud.

A ce titre, depuis 2015, le canton de Vaud et l'Office fédéral des transports (commanditaires de l'offre de transport régional) ainsi que les CFF ont initié une démarche pour l'acquisition de 14 rames Flirt supplémentaires. Début 2017, les commanditaires (OFT, VD) ont approuvé cette acquisition. Elle doit encore être soumise au Conseil d'administration des CFF pour approbation, lors de sa prochaine réunion du 3 mars 2017. Ensuite selon la procédure des marchés publics, la commande définitive pourra être publiée avant d'être définitivement déclenchée. La livraison des 14 nouvelles rames interviendra dès 2020.

D'ici la livraison de ces nouvelles rames, permettant notamment d'assurer tous les trains en unités multiples (UM2) et d'offrir encore davantage de confort à nos voyageurs, la DGMR et les CFF sont très actifs dans la recherche de solutions d'optimisation permettant de dégager de la capacité supplémentaire avec le parc actuel (mutation, renforts avec rames Domino).

A l'horizon 2019 (décembre 2018), les trains RegioExpress Genève – Vevey seront prolongés jusqu'à St-Maurice grâce à la transformation de l'infrastructure (mise au gabarit du tunnel de Burier). Les RegioExpress très capacitaires déchargeront alors les trains du RER Vaud entre Villeneuve et Lausanne. Concernant la desserte de La Tour-de-Peilz au moyen des autres trains RegioExpress de renforts entre St-Maurice et Lausanne, des discussions auront lieu entre la DGMR et CFF Grandes lignes afin d'étudier la faisabilité de réintroduire l'arrêt de ces trains dans cette gare.

Le Conseil d'Etat met tout en œuvre pour garantir des transports ferroviaires performants à l'ensemble de la population vaudoise. L'augmentation continue de la fréquentation des RER Vaud est très réjouissante et conforte nos choix dans les étapes de développement successives mise en œuvre depuis les quinze dernières années.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copie

- DGMR